

Agence de Gestion des Routes



Avis d'Appel d'offres (AA0)

AAO N° T107 /2018

1. Le Ministère des Infrastructures Economiques, dans le cadre de son budget d'investissements routiers a reçu du Fonds d'Entretien Routier (FER) des fonds, afin de financer le programme d'entretien routier 2018, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés des travaux de reprofilage avec emploi partiel sur les routes en terre en Côte d'Ivoire subdivisés en deux (2) tranches (tranche 1 et tranche 2).

Le présent appel d'offres n° **T107/2018** porte sur la tranche 1 et est libellé comme suit :

« **Travaux de reprofilage avec emploi partiel sur les routes en terre en Côte d'Ivoire – Tranche 1** ».

L'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE), agissant pour le compte du Ministère des Infrastructures Economiques, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux répartis en **soixante-neuf (69) lots** comme suit :

N° LOTS	REGIONS	DEPARTEMENTS
1	GBOKLE	SASSANDRA/FRESCO
2	GBOKLE	SASSANDRA/FRESCO
3	GBOKLE	SASSANDRA/FRESCO
4	GBOKLE	SASSANDRA/FRESCO
5	GBOKLE	SASSANDRA/FRESCO
6	GBOKLE	SASSANDRA/FRESCO
7	NAWA	SOUBRE/BUYO
8	NAWA	SOUBRE/BUYO
9	NAWA	SOUBRE/BUYO/MEAGUI
10	NAWA	SOUBRE/BUYO/MEAGUI
11	SAN PEDRO	SAN PEDRO
12	SAN PEDRO	SAN PEDRO
13	SAN PEDRO	TABOU
14	SAN PEDRO	TABOU
15	SAN PEDRO	TABOU
16	INDENIE DJUABLIN	ABENGOUROU/BETTIE
17	INDENIE DJUABLIN	ABENGOUROU/BETTIE
18	INDENIE DJUABLIN	ABENGOUROU/BETTIE
19	INDENIE DJUABLIN	ABENGOUROU/BETTIE
20	INDENIE DJUABLIN	AGNIBILEKROU
21	INDENIE DJUABLIN	AGNIBILEKROU
22	SUD COMOE	GRAND BASSAM/ABOISSO / ADIAKE/TIAPOUM
23	SUD COMOE	GRAND BASSAM/ABOISSO / ADIAKE/TIAPOUM

N° LOTS	REGIONS	DEPARTEMENTS
24	SUD COMOE	GRAND BASSAM/ABOISSO / ADIAKE/TIAPOUM
25	SUD COMOE	GRAND BASSAM/ABOISSO / ADIAKE/TIAPOUM
26	ABIDJAN	ABIDJAN
27	GOH	GAGNOA
28	GOH	GAGNOA
29	GOH	OUME
30	GOH	OUME
31	LOH DJIBOUA	DIVO/GUITRY/LAKOTA
32	LOH DJIBOUA	DIVO/GUITRY/LAKOTA
33	LOH DJIBOUA	DIVO/GUITRY/LAKOTA
34	LOH DJIBOUA	DIVO/GUITRY/LAKOTA
35	YAMOOUSSOUKRO	YAMOOUSSOUKRO
36	YAMOOUSSOUKRO	YAMOOUSSOUKRO
37	BELIER	TIEBISSOU/DIDIEVI / TOUMODI/DJEKANOU
38	BELIER	TIEBISSOU/DIDIEVI / TOUMODI/DJEKANOU
39	IFFOU	DAOUKRO
40	IFFOU	DAOUKRO
41	IFFOU	M'BAHIKRO/PRIKRO
42	IFFOU	M'BAHIKRO/PRIKRO
43	NZI/MORONOU	BONGOUANOU/ARRAH/MBATTO/BOCANDA
44	NZI/MORONOU	BONGOUANOU/ARRAH/MBATTO/BOCANDA
45	NZI/MORONOU	DIMBOKRO/KOUASSIKOUASSIKRO
46	NZI/MORONOU	DIMBOKRO/KOUASSIKOUASSIKRO
47	AGNEBY TIASSA	AGBOVILLE/TIASSALE/TAABO/SIKENSI
48	AGNEBY TIASSA	AGBOVILLE/TIASSALE/TAABO/SIKENSI
49	GRAND PONTS	DABOU/GRAND LAHOU/JACQUEVILLE
50	GRAND PONTS	DABOU/GRAND LAHOU/JACQUEVILLE
51	ME	ADZOPE / YAKASSE AT./AKOUE
52	ME	ADZOPE / YAKASSE AT./AKOUE
53	ME	ADZOPE / YAKASSE AT./AKOUE
54	ME	ADZOPE / YAKASSE AT./AKOUE
55	ME	ALEPE
56	ME	ALEPE
57	CAVALLY	GUIGLO / BLOLEQUIN/TAI
58	CAVALLY	GUIGLO / BLOLEQUIN/TAI
59	CAVALLY	GUIGLO / BLOLEQUIN/TAI
60	CAVALLY	TOULEPLEU
61	GUEMON	BANGOLO/FACOBLY/DUEKOUÉ/KOUBLY
62	GUEMON	BANGOLO/FACOBLY/DUEKOUÉ/KOUBLY
63	GUEMON	BANGOLO/FACOBLY/DUEKOUÉ/KOUBLY
64	GUEMON	BANGOLO/FACOBLY/DUEKOUÉ/KOUBLY
65	TONKPI	MAN / DANANE / ZOUAN HOUNIEN
66	TONKPI	MAN / DANANE / ZOUAN HOUNIEN
67	TONKPI	MAN / DANANE / ZOUAN HOUNIEN
68	TONKPI	BIANKOUMA/SIPILOU
69	TONKPI	BIANKOUMA/SIPILOU

2. La passation des marchés sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

AGERROUTE
Secrétariat de la Direction des Marchés et Contrats
Sise Avenue Terrasson de Fougères
BP 2604 ABIDJAN 08

TEL : (225) 20 25 10 00/20 25 10 02/20 25 14 82

Fax : (225) 20 25 10 23

Personne à contacter : M. MEÏTE Mamadou, Directeur des Marchés et Contrats.

E-mail : ageroute@ageroute.ci; copie à mameite@ageroute.ci

et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus *de 8 heures à 17 heures*, tous les jours ouvrables.

3. Les marchés issus du présent appel d'offres seront passés sur prix unitaires.

4. Les exigences en matière de qualifications sont :

- disposer de ressources financières suffisantes sous forme de liquidités (attestation de solde datant de moins d'un mois) et/ou **de facilités de crédit bancaire (attestation de ligne de crédit ou attestation de préfinancement) net de tout autre engagement contractuel** et à l'exclusion de tout paiement d'avance qui pourrait être fait dans le cadre du Marché, d'un montant au moins égal à :

LOTS	MONTANTS
53	30 000 000
1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 14 ; 15 ; 16 ; 17 ; 18 ; 23 ; 24 ; 25 ; 36 ; 41 ; 51 ; 52 ; 60 ; 62.	35 000 000
11 ; 12 ; 19 ; 20 ; 21 ; 32 ; 34 ; 35 ; 37 ; 38 ; 54 ; 58 ; 59 ; 61 ; 64 ; 67 ; 68.	40 000 000
22 ; 42 ; 49 ; 55 ; 56 ; 57 ; 63.	45 000 000
9 ; 10 ; 26 ; 27 ; 28 ; 33 ; 40 ; 43 ; 45 ; 46 ; 48 ; 69.	50 000 000
30 ; 44 ; 47 ; 66.	55 000 000
7 ; 8 ; 13 ; 29 ; 39 ; 50 ; 65.	60 000 000
31	65 000 000

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des cinq (5) dernières années (2013-2017) ou (2014-2018) des activités commerciales pour les marchés en cours ou achevés d'un montant minimum de :

LOTS	MONTANTS
53	150 000 000
1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 14 ; 15 ; 16 ; 17 ; 18 ; 23 ; 24 ; 25 ; 36 ; 41 ; 51 ; 52 ; 60 ; 62.	200 000 000

LOTS	MONTANTS
11 ; 12 ; 19 ; 20 ; 21 ; 32 ; 34 ; 35 ; 37 ; 38 ; 54 ; 58 ; 59 ; 61 ; 64 ; 67 ; 68.	200 000 000
22 ; 42 ; 49 ; 55 ; 56 ; 57 ; 63.	250 000 000
9 ; 10 ; 26 ; 27 ; 28 ; 33 ; 40 ; 43 ; 45 ; 46 ; 48 ; 69.	250 000 000
30 ; 44 ; 47 ; 66.	300 000 000
7 ; 8 ; 13 ; 29 ; 39 ; 50 ; 65.	300 000 000
31	350 000 000

- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ensemblier, membre de groupement ou sous-traitant, au cours des dix (10) dernières années (jusqu'à la date limite de dépôt des offres) au moins **un (01) projet** de travaux routiers tel que spécifié au point 4 de la section III des critères d'évaluation et de qualification :
- Disposer du personnel requis et du matériel nécessaire tels que spécifiés aux points 5 et 6 de la Section III des critères d'évaluation et de qualification.

NB : Dans le cadre de cet appel d'offres, un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (2) lots sur l'ensemble des deux appels d'offres (tranche 1 et tranche 2) relatifs aux travaux de reprofilage du Programme d'Entretien Routier 2018.

5. Les candidats intéressés par cet appel d'offres peuvent consulter gratuitement ou retirer le Dossier d'Appel d'Offres contre un paiement non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-dessus **de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 temps universel**.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous indiquée au plus tard **le vendredi 27 avril 2018 à 10 heures accompagnée de la version électronique de l'offre financière**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessous indiquée, **le vendredi 27 avril 2018 à 10 heures 30 minutes**.

Agence de Gestion Routes (AGEROUTE), Avenue Terrasson de Fougères, face Conseil Economique et Social – Salle de réunions de l'AGEROUTE.

7. Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire d'un montant indiqué comme suit :

LOTS	MONTANTS
53	3 000 000
1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 14 ; 15 ; 16 ; 17 ; 18 ; 23 ; 24 ; 25 ; 36 ; 41 ; 51 ; 52 ; 60 ; 62.	3 500 000
11 ; 12 ; 19 ; 20 ; 21 ; 32 ; 34 ; 35 ; 37 ; 38 ; 54 ; 58 ; 59 ; 61 ; 64 ; 67 ; 68.	4 000 000

LOTS	MONTANTS
22 ; 42 ; 49 ; 55 ; 56 ; 57 ; 63.	4 500 000
9 ; 10 ; 26 ; 27 ; 28 ; 33 ; 40 ; 43 ; 45 ; 46 ; 48 ; 69.	5 000 000
30 ; 44 ; 47 ; 66.	5 500 000
7 ; 8 ; 13 ; 29 ; 39 ; 50 ; 65.	6 000 000
31	6 500 000

NB : les cautionnements provisoires seront délivrés par une Banque ou un Etablissement financier agréé en Côte d'Ivoire. Si un soumissionnaire produit une caution émanant d'une banque étrangère (banque hors Côte d'Ivoire), alors la banque émettrice de cette caution doit avoir un correspondant établi et agréé en Côte d'Ivoire) et qui se portera garant de ladite caution.

8. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de *cent vingt (120) jours* à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Dès la validation de la décision d'attribution du (ou des) marché(s), l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la commission de jugement des offres, ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-dessous indiquée.

Agence de Gestion Routes (AGERROUTE), Avenue Terrasson de Fougères, face Conseil Economique et Social – Boite postale : 08 BP 2604 Abidjan 08 – Site web : www.ageroute.ci, Email : ageroute@ageroute.ci, copie à mameite@ageroute.ci – Secrétariat de la Direction des Marchés et Contrats : Tél : 20 25 10 00 / 20 25 14 82 – Fax 20 25 10 23 / 20 32 28 95.

10. Les marchés issus du présent Appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0.5% du montant hors taxes) aux frais des titulaires.

11. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret n° 2015-525 du 25 juillet 2015 modifiant le décret n° 2009-259 du 06 août 2009, portant Code des Marchés Publics tel que modifié par le décret 2014 -306 du 27 mai 2014 et ses textes d'application.